

## Le moulin Père-Honorat

Paul Trépanier

Numéro 39, printemps 1988

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean : 150 ans

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18613ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trépanier, P. (1988). Le moulin Père-Honorat. *Continuité*, (39), 30–31.

# LE MOULIN PÈRE-HONORAT

par Paul Trépanier

*À Laterrière, un vestige de la période de colonisation devenu l'un des bijoux du patrimoine régional.*



*Le parti architectural pour lequel ont opté les spécialistes du ministère des Affaires culturelles a donné au moulin une apparence tout à fait différente de celle qu'on lui connaissait. (photo: ministère des Affaires culturelles)*

Quand la journaliste Hélène Vincent acquiert le vieux moulin de Laterrière en 1969, elle est fière de prendre en charge la destinée d'un bâtiment historique mais elle ne se doute pas encore de l'aventure que sera la réfection de cette respectable ruine.

Le monument porte le nom de Jean-Baptiste Honorat, le père oblat qui construisit, en 1846, ce moulin à scie et à farine pour la colonie qu'il avait fondée au Grand-Brûlé (Laterrière). L'établissement de cette colonie agricole « libre » – du fait qu'elle ne dépendait d'aucune autorité extérieure – contraria fortement le clergé diocésain et les dirigeants de la Compagnie Price, une puissante compagnie forestière. Les attaques dont Honorat était l'objet et les dettes que son en-

treprise lui avaient fait contracter l'obligèrent à quitter la région en 1849. Les oblats vendirent le moulin en 1853, non pas à la Compagnie Price, mais à un colon, Jules Gauthier. La famille Gauthier resta propriétaire du bâtiment jusqu'à son acquisition par madame Vincent.

Jules Gauthier haussa le moulin de deux étages en 1869. Un toit aux larmiers fortement incurvés et des lucarnes à intervalles réguliers lui conféraient une allure très pittoresque. Cet aspect sera scrupuleusement respecté lorsque madame Vincent et sa famille entreprendront les travaux de restauration en 1969. On s'emploiera, au cours de cette première phase, à consolider la structure du bâtiment et à refaire la toiture.

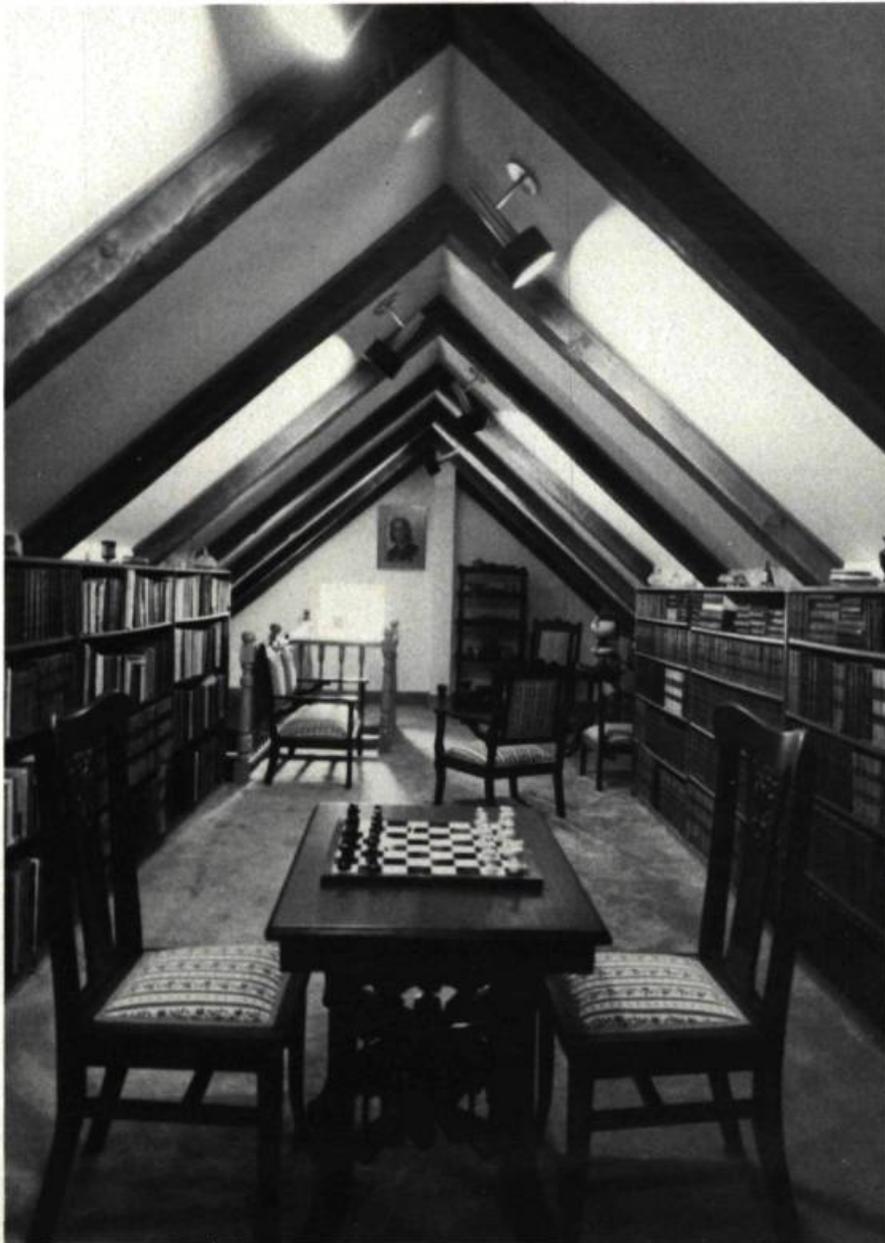


*La première restauration effectuée par les propriétaires en 1969 avait pour but de consolider l'édifice tout en lui conservant son allure pittoresque. (photo: coll. Hélène Vincent)*



*Le moulin abrite une riche collection de meubles et d'objets anciens recueillis au fil des ans dans la région. Ici, la chambre des maîtres. (photo: A. Ellefsen)*

*Sous les combles, la bibliothèque Victor-Tremblay, ainsi nommée en l'honneur de ce grand historien du Saguenay. (photo: A. Ellefsen)*



Le gouvernement ayant émis l'intention de classer le moulin, celui-ci est restauré de nouveau à partir de 1972, conformément aux critères des spécialistes du ministère des Affaires culturelles du Québec. Ces travaux d'envergure, qui débutent par un curetage complet de la maçonnerie, l'installation d'une toiture sans larmiers et un changement de disposition pour les lucarnes, donneront au moulin une allure «Nouvelle-France» qui s'éloigne beaucoup de son aspect originel. Les travaux auront toutefois permis de rendre enfin habitable l'ancien moulin. Les intérieurs, d'une grande sobriété, respectent aussi les exigences du Ministère en matière de restauration puisqu'on a pris soin de mettre hors de vue tous les équipements modernes.

Une fois achevée cette étape de la mise en valeur, madame Vincent se consacre à l'aménagement des intérieurs. Le mobilier, les objets d'art et d'artisanat se veulent à la hauteur du monument historique et un hommage au patrimoine régional. Les 6 700 livres sont regroupés sous les combles dans une bibliothèque qui porte le nom du grand historien du Saguenay, Mgr Victor Tremblay. La plus récente initiative de madame Vincent a été, en 1987, l'aménagement du sous-sol en une pièce pouvant servir de salle de réception, de réunion ou de conférence.

Le travail accompli par madame Vincent est remarquable en ce sens qu'elle a assumé la majeure partie des coûts de la restauration, l'aide gouvernementale ayant été plus symbolique que substantielle. Malgré plusieurs reconnaissances officielles, dont le prix d'honneur de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine en 1976, le problème de la survie du monument et de ses riches collections se pose toujours. L'appui de partenaires économiques est aujourd'hui essentiel pour assurer la pérennité de l'oeuvre de madame Vincent, oeuvre dont la portée est désormais d'ordre national.

Pour en savoir plus sur le moulin Père-Honorat, voir deux articles de la revue *Saguenayensia*, mai-août 1979, pp. 77-83 et juillet-août 1973, pp. 129-132.

*Paul Trépanier est historien d'art et rédacteur en chef de Continuité.*